



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 1 de 2

SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

Produit:	CRISTALLUM	Numéro d'identification: 3011-500
Fabricant:	W. R. MEADOWS OF CANADA	Adresse: 70 Hannant Court Milton, Ontario Canada L9T 5C1
Téléphone:	(905) 878-4122	En cas d'urgence, faites le (800) 424-9300 (CHEMTREC)
Date de la révision:	06-05-2025	
Utilisation:	Agent de mûrissement du béton	

SECTION 2: IDENTIFICATION DES RISQUES ET LIMITES D'EXPOSITION

HMIS	RISQUES	
Santé	1	AVERTISSEMENT!
Inflammabilité	0	Peut causer une irritation de la peau. (Catégorie 2)
Reactivité	0	Peut causer une irritation des yeux. (Catégorie 2B)
Protection personnelle		PRÉCAUTIONS Éviter le contact direct. Éviter l'inhalation des aérosols et des vapeurs.



SECTION 3: COMPOSANTS DANGEREUX

Nom du produit chimique:	Numéro CAS	% en poids	SARA	Pression de vapeur (mm Hg@20°C)	LIE (@24°C)
1.Naphtha aromatique léger	64742-95-6	1 à 5	313	Non 2.1	1

D'après les exigences rapportées dans la Section 313 du titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1966 (SARA) et 40 CFR Partie 372, les produits chimiques enregistrés dans la liste 313 (40 CFR Partie 373.65) sont identifiés sous l'entête « SARA 313 ».

SECTION 4: MESURES D'URGENCE ET DE PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer immédiatement les yeux à l'eau durant quinze minutes. Si les symptômes persistent, faire un suivi médical.

CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Essuyer le produit en excès sur la peau et laver au savon si possible. Si l'irritation persiste, faire un suivi médical. Bien nettoyer les vêtements avant de réutiliser.

INHALATION: Transporter la victime à l'air pur et traiter les symptômes. Si ceux-ci persistent, faire un suivi médical.

INGESTION: Ne pas faire vomir. En cas de vomissement spontané, maintenir la tête de la victime en dessous de ses hanches afin d'empêcher l'aspiration par les poumons. Faire un suivi médical immédiatement.

PRINCIPAUX SYMPTÔMES/EFFETS, AIGUS ET CHRONIQUES: Voir Section 11 pour les symptômes et les effets.

SECTION 5: RISQUES D'EXPLOSION ET D'INCENDIE

POINT ÉCLAIR: >210°F

MOYENS D'EXTINCTION: Eau pulvérisée, mousse, poudre chimique et dioxyde de carbone.

RISQUE CHIMIQUE ET D'INCENDIE: Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et produits de combustion incomplète.

PRÉCAUTIONS/EQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE: Éviter d'inhaler les vapeurs. L'équipement de protection personnelle devrait inclure un casque, un écran facial, une tenue de feu, des gants, des bottes de caoutchouc ainsi qu'un appareil respiratoire autonome à pression positive approuvé par la NIOSH.

SECTION 6: MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

PROCÉDURE EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT: Évacuer le personnel non autorisé de la zone de déversement. Porter un équipement de protection personnelle approprié. Fermer la source de la fuite ou du déversement si sécuritaire. Retenir et contenir. Récupérer le produit déversé et éponger avec un absorbant comme l'argile ou tout autre produit adéquat. Placer dans des contenants étanches pour une élimination appropriée. Rincer la surface pour éliminer tout résidu. Éliminer la solution de rinçage comme ci-dessus.

SECTION 7: MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

MANIPULATION: Éviter le contact direct.

ENTREPOSAGE: Garder les contenants fermés en dehors de leur utilisation. Protéger du gel.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

Nom du produit chimique:	OSHA LEP	LEP/PLAFOND NE	LEP/LECT NE	PEAU NE	ACGIH VS NE	/S/PLAFOND NE	VS/LECT NE	SKIN Non
1.Naphtha aromatique léger	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE	Non

SÉCURITÉ INTÉGRÉE : Aucune requise dans des conditions normales d'utilisation.

NE: Non établi

EQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE: Lunettes de sécurité, gants résistant aux produits chimiques.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page 2 de 2

3011-500

Date de préparation: 6/05/25

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

POINT D'ÉBULLITION: 212°F	DENSITÉ DE VAPEUR: >1 (air=1)	% VOLATILE EN VOLUME: 88
VITESSE D'ÉVAPORATION: <1 (Éther=1)	pH: 8,80	% VOLATILE EN POIDS: 88
POIDS PAR GALLON: 8,31	ASPECT DU PRODUIT: Liquide beige	TENEUR EN COV: 185 g/L
ODEUR: Organique légère	SEUIL DE L'ODEUR: ND	POINT DE FUSION ET DE CONGÉLATION: ND
POINT ÉCLAIR: Voir Section 5	INFLAMMABILITÉ: ND	LEI/LES: ND
PRESSION DE VAPEUR: ND	DENSITÉ RELATIVE: ND	SOLUBILITÉ: ND
COEFFICIENT DE PARTITION: ND	TEMPÉRATURE D'AUTOIGNITION: ND	TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION: ND
VISCOSITÉ: ND		ND: Non déterminé

SECTION 10: STABILITÉ ET REACTIVITÉ

STABILITÉ: Stable.	POLYMERISATION DANGEREUSE: Ne se produira pas.
CONDITIONS ET PRODUITS À ÉVITER: Oxydants forts	
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX: Aucun connu.	

SECTION 11: TOXICITÉ

CONTACT AVEC LES YEUX: Le contact direct peut causer une irritation légère à modérée. Les vapeurs et les aérosols du produit peuvent aussi causer une irritation.

CONTACT AVEC LA PEAU: Le contact direct peut causer une irritation légère à modérée.

INHALATION: Non anticipée par cette voie d'exposition dans des conditions normales d'utilisation.

INGESTION: Non anticipée par cette voie d'exposition dans des conditions normales d'utilisation.

SIGNES AND SYMPTÔMES: Symptômes d'irritation des yeux: douleur, larmoiement, rougeur et gonflement. Symptômes d'irritation de la peau: rougeur, gonflement et éruption. Symptômes d'irritation respiratoire: écoulement nasal, mal de gorge, toux, malaise dans la poitrine, souffle court et fonction respiratoire réduite. Symptômes d'irritation gastrointestinale: mal de gorge, douleur abdominale, nausées, vomissements et diarrhée.

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES: Aucune connue.

AUTRES EFFETS SUR LA SANTÉ: Aucun connu.

SECTION 12: INFORMATION ÉCOLOGIQUE

ECOTOXICITÉ: NE	DEGRADABILITÉ: NE	POTENTIEL DE BIOACCUMULATION: NE
MOBILITÉ DANS LE SOL: NE	AUTRES EFFETS NUISIBLES: NE	NE: Non établi

SECTION 13: ÉLIMINATION DES DÉCHETS

ÉLIMINATION DES DÉCHETS: Classé comme déchet non dangereux.

SECTION 14: TRANSPORT

PRODUITS DANGEREUX/NON DANGEREUX: Non dangereux.

NUMÉRO ONU: Aucun.

CLASSE DE RISQUES: Aucun

GROUPE D'EMBALLAGE: Aucun

APPELLATION RÉGLEMENTAIRE DE L'ONU: Non réglementé

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX: Sans objet

INFORMATION SUR TRANSPORT EN VRAC: Non réglementé lorsque transporté en vrac.

PRÉCAUTIONS SPÉCIALES: Protéger du gel.

SECTION 15: INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

AUTRES RÉGLEMENTATIONS: Aucune

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

DATE DE LA PRÉPARATION: 06-05-2025

PREPARÉ PAR: Dave Carey

L'information ci-incluse est basée sur les données dont nous disposons et est considérée comme étant exacte. Cependant, nous ne fournissons aucune garantie, explicite ou implicite, en ce qui concerne l'exactitude des données ou des résultats découlant de leur utilisation. Nous n'assumons aucune responsabilité pour les lésions entraînées par l'utilisation du produit décrit ici.

|

|